

Eygalières, le 15 février 2021

Garderie périscolaire des écoles maternelle et élémentaire

Chers Parents,

Comme vous avez pu le constater, le service de garderie périscolaire a progressivement évolué concernant l'étendue des plages horaires mais également le renforcement du personnel encadrant, pour la sécurité et le confort des enfants.

C'est pourquoi, et conformément à ce qui avait été annoncé en début d'année scolaire, nous vous informons que la garderie deviendra payante à partir du lundi 8 mars 2021 : 1 euro le matin et 1 euro le soir.

A compter de cette date, l'inscription à la garderie deviendra obligatoire. Elle devra être réalisée sur le site monespacefamille.fr, selon le même procédé que pour l'inscription à la cantine. L'inscription (et la désinscription) à la garderie ne pourra donc se faire qu'au plus tard 8 jours avant le jour J. Il vous appartient donc d'inscrire vos enfants dès à présent si vous souhaitez bénéficier de ce service dès la rentrée des vacances d'hiver.

L'inscription d'un enfant ne sera toutefois effective qu'à partir du moment où son dossier sera complet, c'est-à-dire qu'il comportera les éléments suivants, chacun dûment complété et signé par ses représentants légaux (documents téléchargeables sur le site internet de la mairie ou à récupérer auprès de Rémy BLANC) :

- la fiche de renseignement de l'enfant*
- la fiche sanitaire*
- une attestation en responsabilité civile couvrant les dommages causés par l'enfant à autrui*
- le cas échéant, une copie du jugement de divorce, en cas de perte de l'autorité parentale*
- le règlement intérieur

* pour les enfants fréquentant déjà l'accueil de loisirs pour les vacances d'hiver, il ne sera pas nécessaire de compléter ces documents, seul le règlement intérieur de la garderie devra être approuvé et signé par les parents.

Pour rappel, les horaires de la garderie sont les suivants : de 7h45 à 8h50 le matin (ouverture de l'école à partir de 8h50) et de 16h30 à 18h00 le soir (sortie des écoles de 16h30 à 16h45 pour les enfants ne restant pas à la garderie).

Comptant sur votre collaboration, je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes sincères salutations.

**Le Maire,
Aline PELISSIER**